

**DELEGATION DE Monsieur Didier CAZABONNE**

**D-2012/132**

**Appui aux manifestations organisées dans le cadre du 30ème anniversaire du jumelage Bordeaux / Fukuoka. Autorisation. Décision.**

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, l'année 2012 marque la célébration du 30ème anniversaire de jumelage Bordeaux / Fukuoka qui sera rythmée par deux temps forts :

- En mai 2012, à Bordeaux, avec l'accueil de M. Takashima SOICHIRO, Maire de Fukuoka, lors de la Foire Internationale de Bordeaux qui aura comme invités d'honneur notre ville jumelle et le Japon,
- En novembre 2012, à Fukuoka, avec la mission officielle que conduira M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux, à l'occasion du lancement de la cuvée de jumelage.

La célébration de cet anniversaire sera l'occasion pour les deux Maires d'affirmer leur volonté de donner une nouvelle dynamique à leurs échanges.

C'est ainsi que nos partenaires culturels, économiques, associatifs se proposent de mener, tout au long de cette année, des opérations spécifiques, en liaison avec leurs homologues de Fukuoka.

Dans cette perspective, la ville de Bordeaux a été sollicitée par plusieurs associations porteuses de projets, notamment :

- **La Maison des Arts et des créateurs de mode** qui organise un concours avec les jeunes créateurs de l'école de mode de Fukuoka et l'Institut Bordelais de Stylisme et Modélisme (ISBM). Les deux villes jumelles souhaitent décerner respectivement un prix à hauteur de 1 500€ aux lauréats.
  - Je vous propose d'attribuer à cet organisme une subvention de 1 500€ pour le lauréat bordelais
- **La Ligue Aquitaine de Judo, Kendo, Jujitsu** qui accueille à Bordeaux 20 athlètes de haut niveau de Fukuoka, pour des démonstrations et master-classes.
  - Je vous propose d'attribuer à cet organisme une subvention de 1 500€ (pour contribuer au volet restauration et transport local)

**Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :**

- **autoriser M. le Maire à attribuer les subventions telles qu'elles figurent ci dessus, aux organismes mentionnés.**

**Cette dépense sera imputée sur le budget 2012 de la Direction Générale des Relations Internationales – Natana 1226 (Subventions 6574) – fonction Bx041.**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. CAZABONNE.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, comme vous le savez, l'année 2012 sera l'occasion de célébrer le 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Bordeaux / Fukuoka.

Deux temps fort dans cette célébration du jumelage :

En mai 2012 à Bordeaux nous accueillerons M. Takashima Soichiro, Maire de Fukuoka, pendant la Foire Internationale de Bordeaux qui aura comme invités d'honneur cette année à la fois le Japon et notre ville jumelle.

Et en novembre 2012 le Maire de Bordeaux Alain JUPPE conduira une mission officielle à l'occasion du lancement de la cuvée du jumelage.

La célébration de cet anniversaire sera l'occasion pour les maires de manifester leur volonté d'amplifier et de créer une nouvelle dynamique dans ce jumelage.

C'est ainsi que nos partenaires culturels, économiques et associatifs se proposent de mener tout au long de cette année des opérations spécifiques en liaison avec leurs homologues de Fukuoka.

Dans cette perspective la Ville de Bordeaux a été sollicitée par plusieurs associations porteuses de projets, notamment les deux qui vous sont présentées aujourd'hui :

La Maison des Arts et des Créateurs de Mode qui organise un concours avec les jeunes de l'école de mode de Fukuoka et l'Institut Bordelais de Stylisme et Modélisme. Les deux villes jumelles ont souhaité décerner un prix de 1.500 euros.

Il vous est donc demandé d'attribuer une subvention de 1.500 euros pour le lauréat bordelais.

Par ailleurs la Ligue Aquitaine de Judo, Kendo, Jujitsu accueille 20 athlètes de haut niveau de Fukuoka pour des démonstrations et master classes.

Je vous propose d'accorder une subvention de 1.500 euros pour contribuer au volet restauration et déplacement local.

Voilà Monsieur le Maire, mes chers collègues, les deux subventions qui vous sont demandées.

**M. MARTIN.** -

Merci.

M. MAURIN

**M. MAURIN.** -

Nous soutenons pleinement les manifestations organisées à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage.

Je vous rappelle que lors d'une question écrite du Conseil Municipal de juillet dernier j'avais interpellé le maire sur l'opportunité de mettre en valeur la Sculpture de la Paix créée par l'architecte urbaniste Kikutaké qui se trouve sur la pelouse du lac à l'entrée nord du nouveau quartier Ginko. Une initiative autour de cette œuvre érigée justement dans le cadre du jumelage entre Fukuoka et notre ville me paraîtrait un minimum à développer dans cette année 2012 si vous en êtes d'accord. Merci.

**M. CAZABONNE.** -

Je pense que le maire avait souhaité que l'on étudie la possibilité de le faire justement sur le lac cette année à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage.

**M. MARTIN.** -

Très bien. Vous êtes écouté et entendu, mon cher collègue.

**M. MAURIN.** -

Merci.